

Objectif 6 Reconnaître la contribution des peuplements forestiers hors sylviculture au patrimoine du territoire

Objectif 6 Reconnaître la contribution des peuplements forestiers hors sylviculture au patrimoine du territoire

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

"Met à disposition des propriétaires forestiers et des gestionnaires de forêt, les éléments de connaissance dont il dispose et qui leur sont utiles pour identifier la valeur patrimoniale de ces espaces. "

page 51

Référence ID de l'article : #1261

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 10:23